

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard, 6 Mois 6 Mois Un An
et Basses-Alpes..... 5 fr. 9 fr. 17 fr.
Autres départements et l'Algérie..... 6 fr. 11 fr. 20 fr.
Étranger (Union postale)..... 9 fr. 17 fr. 30 fr.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 13.697 — TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — VENDREDI 7 AOÛT 1914
LE NUMÉRO 5 CENTIMES
75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES
Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 2.75 — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

LA GUERRE

L'effort allemand brisé par la Belgique

HÉROÏQUE DÉFENSE DE LIÈGE

Du Crime au Châtiment

L'Allemagne, qui depuis quelques jours viole si délibérément toutes les considérations de droit et tous les sentiments d'humanité, aurait voulu, malgré cela, se poser en victime aux yeux de l'Europe.

Elle est allée jusqu'à dénoncer aux chancelleries les actes d'hostilité et les excès qu'elle prétendait mettre à la charge de la France.

Avez-vous que la démarche témoignait d'un joli cynisme !

Les Allemands, en somme, ont essayé de recommencer cette fois la perfide et grossière manœuvre qui leur avait réussi en 1870.

Après que Bismarck eût, avec la complicité de de Moltke et de Roon, perpétré son fameux coup de la falsification de la dépêche d'Ems, il se garda bien de s'en vanter. Son pays joua la comédie de l'indignation, se déclarant comme aujourd'hui provoqué et entraîné de force à la guerre. Et l'Europe donna dans le panneau. Mais après la victoire le célèbre Bismarck ne se gêna plus. Il avoua avoir fait le coup, il se réjouit publiquement d'avoir préparé et réussi la machination, il déclara avec une sorte d'impudence môme d'avoir eu le fautiveuse pour l'amour de sa patrie, et il s'en glorifia à la face de l'Allemagne et du monde.

Pour lui, la fin justifiait les moyens : la victoire des armes allemandes n'avait-elle pas balayé toute cette infamie de ses ailes ?

Les Allemands se sont dit cette fois qu'ils allaient recommencer la même aventure.

Mais on leur a ri au nez.

A Rome aussi bien qu'à Londres ou à Bruxelles, on a repoussé avec mépris les grotesques doléances allemandes.

On a dit aux Allemands : « Les provocateurs, c'est vous ! »

Et maintenant, la cause est entendue. La cause est jugée.

Par devant l'Europe entière, par devant le monde entier, l'Allemagne est définitivement convaincue de mensonge et d'imposture.

L'Allemagne est reconnue et déclarée coupable d'avoir, en plein accord avec l'Autriche-Hongrie, été l'instigatrice de ce formidable mouvement qui déchaine à travers les nations le plus formidable des conflits armés dont le monde aura jamais été le théâtre.

Elle a tout prémédité et elle a tout échafaudé.

Elle a tout voulu.

C'est sur elle et sur sa complice que pèsent à cette heure et qui pèseront éternellement devant la vérité de l'Histoire toutes les responsabilités de cette tragique aventure de ruines, de larmes et de sang.

Et qu'elle n'espère pas s'en tirer cette fois par la victoire, par la victoire qui efface toutes les hypocrisies, qui couvre tous les forfaits, qui étend sur les imposteurs, sur les falsificateurs et sur les criminels le voile commode d'une amnistie générale !

Car cette fois la victoire ne s'annonce pas de son côté.

Les provocateurs et les agresseurs qui s'imaginaient épouvanter l'ennemi en précipitant dès les premiers jours, et par tous les moyens, une marche victorieuse, rencontrent des obstacles qu'ils n'avaient pas daigné prévoir.

Ils trouvent à qui parler, — à commencer par la Belgique.

Les vaillants soldats belges qui se sont levés pour défendre non pas seulement leur indépendance nationale mais, ce qui est bien plus beau encore et bien plus noble, la loyauté d'un contrat international, c'est-à-dire un pacte d'honneur, opposent à l'invasion allemande une rude et vigoureuse résistance, une résistance acharnée, une résistance dont il ne semble pas que les Allemands soient près de venir à bout, une résistance contre laquelle se brisent la force — et la morgue — de l'armée la plus infatuée d'elle-même et la plus insolente du monde.

Dès ses premiers pas, l'ogre teuton se heurte au petit soldat belge.

Et il commence de chanceler !

Mais tout ce qui, de France, d'Angleterre, de Russie et peut-être d'ailleurs, s'apprête à repousser de toutes parts l'assaut des hordes germaniques, va entrer en ligne : les Barbares sont obligés de succomber.

Non, non, la Victoire ne se déshonore plus en se mettant au service du Crime !

L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie seront vaincues et la suprême humiliation de la défaite s'ajoutera pour elles à la honte ineffaçable de l'attentat.

Le châtimeur commence !

Et quoi qu'ils fassent désormais, les coupables n'échapperont plus à son étreinte.

CAMILLE FERDY.

La résistance belge

Aberdeen, 6 Août.
Le roi a visité le ministère de la Marine hier après-midi pour se rendre compte des dispositions qui ont été prises. Il a été acclamé par la foule.

Bruxelles, 6 Août.
Le roi annonce que le prince héritier est parti pour l'Angleterre.

Le roi prend le commandement de l'armée sur la frontière
Bruxelles, 6 Août.

Le roi a pris le commandement en chef de l'armée sur la frontière.

En avant de partir pour le front des troupes, le roi a mis son palais de Bruxelles à la disposition de la Croix-Rouge.

Il a ensuite adressé à l'armée une proclamation. En voici un passage :

Sans la moindre provocation de notre part, un voisin orgueilleux de sa force a déchiré les traités portant sa signature, violé les territoires de nos pères.

Parce que nous avons refusé de forfaire à l'honneur, il nous attaque.

Le monde est émerveillé de notre attitude loyale. Que son estime et son respect vous reconforment !

En voyant son indépendance menacée, la nation a frémi. Ses enfants ont bondi à la frontière.

Vaillants soldats, je vous salue au nom de la Belgique. Vous triompherez, par vous des forces mises au service du droit. Gloire à vous, soldats de la liberté, défenseurs de vos foyers menacés.

Les Allemands arrêtés devant Liège
Bruxelles, 5 Août (23 heures).

Le général Leman, qui commande devant Liège, a repoussé toutes les attaques allemandes.

Les troupes belges, sans chercher d'abri sous la forteresse, ont livré une véritable bataille en rase campagne. Elles ont donné avec une endurance extraordinaire sur un front très étendu.

L'attaque allemande a été poussée très énergiquement dans l'intervalle de la Vesdre et de la Meuse. Elle a été repoussée.

Une contre-attaque belge a pleinement réussi.

Le corps allemand est en retraite. Une partie aurait passé en territoire hollandais, les Belges se seraient arrêtés à la ligne frontière.

Les troupes belges ont ramassé dans les lignes allemandes 600 blessés.

La journée de mercredi a été

pour les troupes de la défense de Liège une épreuve glorieuse.

Elles y ont fait preuve d'une discipline, d'un sang-froid et d'un entraînement qui ont arrêté l'élan des assaillants.

L'attaque allemande repoussée
Liège, 6 Août.

Les attaques des Allemands contre les forts de Liège ont été repoussées hier, après un combat acharné dans lequel les troupes belges ont fait preuve d'une grande valeur.

Les Belges ont détruit un certain nombre de ponts, ceux de Libramont et de Recogne notamment.

Le roi prend le commandement en chef de l'armée sur la frontière.

Bruxelles, 6 Août.

La Dernière Heure dit :
« Il était 11 heures et demie du matin, lorsque les Allemands ont attaqué le fort Nord-Est de Liège. Soutenus par le feu nourri de leur artillerie de campagne, les Allemands ont approché si près du fort, que bientôt les Belges ont cessé le feu. »

L'ennemi est alors monté à l'assaut. Lorsqu'il fut à portée suffisante, les mitrailleuses belges firent sur les Allemands une pluie de feu. Ce fut une boucharde.

À la même heure, une alerte s'est produite au fort Sud-Est de Liège. Le fort a bombardé l'ennemi, dont une partie s'est réfugiée dans un château.

Le tir de nos artilleurs a été d'une précision admirable. Le château s'est écroulé.

Sur toute la ligne, l'ennemi a battu en retraite.

Un obus belge, éclatant au milieu de la colonne, y a causé des ravages considérables.

Le fort situé au Sud de Liège, entre Ourthe et Vesdre, a été attaqué presque au même moment sans succès.

Paris, 6 Août.

On mande de Bruxelles au Héraud que la victoire remportée par les Belges sur la Vesdre prit des proportions imaginables.

Plusieurs milliers d'Allemands furent tués ou faits prisonniers.

La cavalerie prussienne souffrit tout particulièrement.

L'état-major belge pense pouvoir tenir les allemands en échec jusqu'à l'arrivée des troupes françaises.

L'artillerie allemande est inefficace contre les tourelles puissamment armées des forts de Liège. Une autre dépêche au même journal signale que le combat engagé entre Liège et Visé continue.

Les pertes allemandes sont considérables. Le génie allemand s'efforce de construire un pont de bateaux sur la Meuse, mais chaque fois les forteresses de Liège détruisent leurs ouvrages.

Un dernier moment on annonce que la cavalerie allemande traverse la Meuse à la nage.

Bruxelles, 6 Août.

Les Belges ont repoussé victorieusement toutes les attaques allemandes dans les environs de Liège par une vigoureuse contre-attaque.

Les Allemands qui ont dépassé les intervalles entre les forts ont tous été tués.

Les canotiers et cuirassiers des forts ont résisté admirablement aux projectiles allemands.

Le fort Evignée, qui est entré en action toute la journée, est absolument indemne.

Les aviateurs belges ne le cèdent en rien aux aviateurs allemands.

Un « Zeppelin » hors de combat
Bruxelles, 6 Août.

Le « XX^e Siècle » annonce qu'un « Zeppelin », qui se disposait à survoler Liège, a été atteint par le feu des obusiers d'un des forts situés près de Battice et s'est abattu à proximité de la frontière.

Les autres forts continuent à tenir.

Les Belges résistent avec acharnement devant la ville et se préparent à la dernière défense, pied à pied, par un combat de rues.

La situation, d'après les derniers télégrammes reçus, peut être appréciée comme suit :

Il est certain que les ouvrages de Liège ne pourraient pas arrêter l'armée allemande. La seule question était de savoir s'ils la retarderaient. Ce retard de plus de trente-six heures est aujourd'hui acquis.

D'autre part, la lutte très chaude que l'armée allemande a eue à soutenir hier, et doit soutenir encore, l'obligera à s'arrêter pour se ravitailler.

L'armée allemande, si elle réussissait à s'emparer de Liège, trouverait sur son passage le camp retranché de Namur, où les Belges se préparent à soutenir une défense aussi énergique que celle qu'ils soutiennent depuis hier matin.

L'armée belge remplit donc entièrement, et brillamment, le rôle propre qui lui appartient, et qui est de retarder la marche en avant de l'armée allemande.

Les officiers allemands faits prisonniers par les Belges, ont avoué que la résistance de Liège n'avait pas été prévue. Ils n'ont pas caché leur surprise.

L'un d'eux a dit : « Nous étions tous convaincus que Liège ne se défendrait pas. »

Il est donc certain que le plan de l'état-major allemand est menacé dans son exécution par la résistance opiniâtre de l'armée belge.

L'état des esprits, en Belgique, est excellent. La population tout entière est soulevée contre les envahisseurs.

Les violences commises à Visé par les Allemands contre les habitants paisibles a porté au comble l'indignation.

La défense de Liège contre un adversaire formidablement supérieur par le nombre et l'armement montre ce que sera la suite de la campagne.

La Belgique fait appel à ses alliés
Bruxelles, 6 Août.

La Belgique fait appel à la Grande-Bretagne, à la France et à la Russie comme garants pour coopérer à la défense de son territoire et prendre une action concertée commune afin de résister aux forces employées par l'Allemagne contre la Belgique, en assurant en même temps le maintien de l'indépendance et de l'intégrité de la Belgique.

La mobilisation belge
Berne, 6 Août.

Le ministre de Belgique à Berne a reçu en assurance en même temps le maintien de l'indépendance et de l'intégrité de la Belgique.

Manifestations anti-allemandes à Auvers
Auvers, 6 Août.

Des manifestations anti-allemandes ont recommencé hier après-midi. Deux Allemands tirant d'une fenêtre des coups de revolver sur la foule ont été arrêtés.

Quatre vapeurs allemands sont gardés dans les bassins.

Sur mer
Gibraltar, 6 Août.

Des torpilleurs anglais visitent tous les bâtiments passant par Gibraltar.

Vapeurs allemands capturés
Cherbourg, 6 Août.

Le mouilleur de mines français *Pluton* a capturé et ramené à Cherbourg un navire de commerce allemand de 5000 tonnes.

Paris, 6 Août.

Une canonnière française se serait emparée d'un grand steamer allemand dans les eaux de Guernesey.

Saint-Petersbourg, 6 Août.

Les Russes ont capturé plusieurs vapeurs marchands dans la mer Noire.

Un navire allemand coulé
Londres, 6 Août (Officiel).

Le contre-torpilleur *Amphion* a coulé aujourd'hui, à midi, le *Koenigen-Luise*, de la Compagnie *Hambourg-America*, qui servait à poser des mines.

Les autres forts continuent à tenir.

Les Belges résistent avec acharnement devant la ville et se préparent à la dernière défense, pied à pied, par un combat de rues.

La situation, d'après les derniers télégrammes reçus, peut être appréciée comme suit :

Il est certain que les ouvrages de Liège ne pourraient pas arrêter l'armée allemande. La seule question était de savoir s'ils la retarderaient. Ce retard de plus de trente-six heures est aujourd'hui acquis.

D'autre part, la lutte très chaude que l'armée allemande a eue à soutenir hier, et doit soutenir encore, l'obligera à s'arrêter pour se ravitailler.

L'armée allemande, si elle réussissait à s'emparer de Liège, trouverait sur son passage le camp retranché de Namur, où les Belges se préparent à soutenir une défense aussi énergique que celle qu'ils soutiennent depuis hier matin.

L'armée belge remplit donc entièrement, et brillamment, le rôle propre qui lui appartient, et qui est de retarder la marche en avant de l'armée allemande.

Les officiers allemands faits prisonniers par les Belges, ont avoué que la résistance de Liège n'avait pas été prévue. Ils n'ont pas caché leur surprise.

L'un d'eux a dit : « Nous étions tous convaincus que Liège ne se défendrait pas. »

Il est donc certain que le plan de l'état-major allemand est menacé dans son exécution par la résistance opiniâtre de l'armée belge.

L'état des esprits, en Belgique, est excellent. La population tout entière est soulevée contre les envahisseurs.

Les violences commises à Visé par les Allemands contre les habitants paisibles a porté au comble l'indignation.

La défense de Liège contre un adversaire formidablement supérieur par le nombre et l'armement montre ce que sera la suite de la campagne.

Les Crimes allemands
Paris, 6 Août.

A Morfontaine, près de Longwy, les Allemands ont fusillé deux jeunes gens de 15 ans qui avaient prévenu les gendarmes français de l'arrivée de l'ennemi.

— A Blamont (Meurthe-et-Moselle), un sous-officier français, blessé, a été achevé par les Allemands.

Bruxelles, 6 Août.

Les Allemands ont fusillé à Visé, plusieurs civils et ont incendié la ville.

En Angleterre
Londres, 6 Août (Officiel).

Lord Kitchener remplace M. Asquith comme ministre de la Guerre.

Belfast, 6 Août.

Le secrétaire du Conseil unioniste de l'Irlande annonce, de la part de lord Edward Carson, qu'il confère actuellement avec le War-Office pour arrêter les mesures dans lesquelles les volontaires de l'Irlande pourront être employés dans l'intérêt de l'Empire.

Londres, 6 Août.

De nombreuses arrestations d'Allemands ont eu lieu sur divers points du territoire, tous accusés d'espionnage. Un bateau de pêche allemand a été saisi.

Les crédits pour la guerre
Londres, 6 Août.

A la Chambre des Communes, M. Asquith annonce que deux membres du cabinet : MM. Burns et Morley ont démissionné. Lord Balfour remplace M. Morley ; M. Runciman remplace M. Burns.

M. Asquith présentera demain un projet tendant à l'ouverture d'un crédit de cent millions de livres sterling.

A la Chambre des Communes
Londres, 5 Août.

Quiconque accumule de l'or, ajoute M. Lloyd George, est l'ennemi de son pays. Il n'en tirerait lui-même aucun profit.

M. Mac Henna dépose un projet autorisant le gouvernement, en cas de guerre ou de crise nationale, à faire, par ordre de pouvoir exécutif, des règlements restrictifs visant les étrangers. Le but de ce projet est de restreindre les mouvements des étrangers indésirables.

Tous les paragraphes sont adoptés.

L'Angleterre fait appel à la Hollande et à la Norvège
Londres, 6 Août.

Le gouvernement britannique a fait une démarche par la voie télégraphique auprès des gouvernements néerlandais et norvégien pour attirer leur attention sur le fait que la question de l'indépendance belge n'était pas la seule préoccupation de l'Angleterre, mais que celle-ci était prête à se jeter dans une opération commune pour défendre l'indépendance de ces deux pays et de tout autre riverain de la mer du Nord, s'ils venaient à être attaqués.

Si la question de la Belgique a une telle importance, c'est qu'elle se pose de la même façon pour la Hollande et la Norvège.

L'Angleterre sera aux côtés de toute puissance qui, dans les mêmes conditions que la Belgique, serait obligée de se défendre.

Le départ de l'ambassadeur d'Allemagne
Londres, 6 Août.

L'ambassadeur d'Allemagne est parti dans la matinée pour l'Allemagne.

Les communications télégraphiques
New-York, 6 Août.

Le Commercial Cable Company est informée que son câble et le câble atlantique allemand ont été coupés aux Açores par des vaisseaux britanniques, mais que la communication subsiste entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

Suppression de la malle d'Ostende
Londres, 6 Août.

Les malles d'Ostende à Douvres faisant le service de nuit sont supprimées.

En Russie
Saint-Petersbourg, 6 Août.

La mobilisation russe se poursuit avec une régularité parfaite. La concentration sera accomplie avant le terme prévu.

Saint-Petersbourg, 5 Août.

Les bruits d'explosion de la citadelle de Varsovie sont dénués de fondement.

Des radiogrammes ont lancé partout, à minuit, la nouvelle de la guerre anglo-allemande.

Les ambassadeurs de France et d'Angleterre ont assisté à un service solennel en l'honneur de l'armée franco-russe en l'église française de Notre-Dame.

Saint-Petersbourg, 6 Août.

La grève de Bakon est terminée.

Saint-Petersbourg, 6 Août.

Le gouvernement impérial russe a pris des dispositions pour empêcher l'exportation de certains produits, notamment des céréales et du pétrole.

Le Tsar et l'ambassadeur de France
Saint-Petersbourg, 6 Août.

L'empereur Nicolas a reçu en audience notre ambassadeur, M. Paléologue, à Péterhof (hier après midi).

Le tsar a tenu à exprimer à notre ambassadeur dans les termes les plus émus la gratitude et l'admiration qu'il éprouve envers la France pour sa fidélité envers son alliée.

A l'issue de son entrevue, le tsar a serré M. Paléologue dans ses bras, disant qu'il embrassait toute la France.

L'Allemagne n'a pu faire main basse sur les fonds russes
Saint-Petersbourg, 6 Août.

Au sujet de la nouvelle de source allemande, annonçant la confiscation des dépôts d'argent russes dans les Banques hollandaises, on déclare ici, de source compétente, que déjà avant le commencement de la guerre, tous nos dépôts d'argent furent retirés de l'Allemagne et de l'Autriche, sauf quelques petites sommes nécessaires pour couvrir les opérations antérieurement effectuées.

Les Allemands arrêtés le grand-duc Constantin
Saint-Petersbourg, 6 Août.

La Gazette de la Bourse annonce, que les Allemands ont arrêté comme prisonnier de guerre, à la station thermale de Wildungen, le grand-duc Constantin Constantinowitch.

Les Autrichiens en Serbie
Nisch, 5 Août, (retardée)

Le bombardement de Belgrade a recommencé le 3 août par intervalle de une heure à six heures du matin. Le tir était dirigé sur la partie basse et le centre de la ville. Des maisons sont endommagées.

Un obusier serbe a opéré avec succès.

Un débarquement des Autrichiens à l'aube, près de Gronel et de Graditch, a été énergiquement repoussé.

Vienne, 7 Août.

Les nouvelles reçues des corps de troupes massés à la frontière serbe permettent de penser qu'ils commencent à activer leurs opérations.

L'artillerie lourde de l'armée serbe a engagé un feu violent pour empêcher les mouvements de troupes sur la rive autrichienne et mettre obstacle à la navigation sur la Save et sur le Danube.

L'artillerie autrichienne a ouvert elle-même le feu.

La tentative des Autrichiens pour passer la Save, en aval d'Obronovatz, dans l'après-midi du 3 août, a échoué.

La canonnière a duré tard dans la soirée. Après minuit, les Serbes, sous la protection de leur artillerie, ont émis tous les autres vapeurs encore restants.

Plusieurs volontaires ont passé pendant la nuit la Save, ont hissé le drapeau serbe

sur le poste d'alarme situé sur la rive opposée. Dans les milieux compétents, on assure que le passage des Autrichiens en territoire serbe est devenu impossible.

Nisch, 6 Août. Belgrade résiste toujours. Les Autrichiens ont recommencé hier, à bombarder violemment la ville.

Sur toute la frontière, on signale des escarmouches sans importance.

L'Etat-Belge dit qu'en vertu de la loi martiale, tous les espions arrêtés seront fusillés.

On dit que la police a saisi à Saint-Gilles, deux espions allemands, plusieurs brownings et 2.000 cartouches.

Deux espions allemands ont été arrêtés à Bruxelles. L'un était déguisé en policeman, l'autre en sour de charité.

Londres, 6 Août. On a arrêté hier, à Woolwich, trois espions allemands, dont un dans la caserne même.

Bruxelles, 6 Août. Les arrestations d'espions allemands continuent sur toute l'étendue du territoire.

Un Livre blanc anglais

Sir Edward Grey dit ses efforts pour éviter la guerre

Londres, 6 Août. Il vient d'être distribué un « livre blanc » renfermant la correspondance entre Sir Edward Grey et les ambassadeurs de la Grande-Bretagne à Berlin, à Vienne, à Saint-Petersbourg, à Rome et à Paris, en vue de maintenir la paix.

On y voit comment les efforts de l'Angleterre se sont heurtés aux résistances de l'Allemagne et de l'Autriche.

Sir Edward Grey rapporte du 29 juillet que l'Angleterre invitait l'Allemagne à proposer une médiation pour maintenir la paix entre l'Autriche et la Russie.

Le même jour, l'Allemagne offrait, en échange de la neutralité de l'Angleterre, de s'engager à n'enlever à la France aucun territoire en Europe, mais ne promettait pas de respecter l'intégrité du domaine colonial français.

Les opérations allemandes en Belgique dépendaient de la ligne de conduite de la France. En tout cas, à la fin de la guerre, l'intégrité de la Belgique serait respectée, pourvu que la Belgique n'eût pas porté les armes contre l'Allemagne.

Sir Edward Grey fait savoir à l'ambassadeur de France que si la France est impliquée dans la crise, l'Angleterre, libre de tout engagement, agit dans le sens des intérêts purement britanniques. Il fait également comprendre à l'ambassadeur d'Allemagne que l'Angleterre pourrait intervenir, si certaines éventualités se présentaient.

Sir Edward Grey dit, le 30 juillet, que l'Angleterre ne peut pas accepter les propositions allemandes en vue d'obtenir sa neutralité, pour de nombreuses raisons. Un pareil marchandage avec l'Allemagne, au détriment de la France, serait une honte.

L'Angleterre ne peut pas faire de ces obligations, relativement à la neutralité de la Belgique, l'objet d'un troc. Elle entend conserver sa pleine liberté d'action. Le meilleur moyen pour l'Allemagne de conserver de bonnes relations avec l'Angleterre est de travailler avec elle pour le maintien de la paix.

Sir Edward Grey promet de demander au Parlement que la flotte anglaise protège le littoral et la marine marchande de la France contre des attaques éventuelles de l'Allemagne, mais l'Angleterre ne s'engage nullement à déclarer la guerre à l'Allemagne en cas d'une guerre franco-allemande.

Cette profession de foi en faveur de la marine marchande de la France, permettra à la France de maintenir sa flotte dans la Méditerranée.

M. Cambon demande à sir Edward Grey ce que l'Angleterre dirait d'une violation de la neutralité belge.

Sir Edward Grey répond que ce serait la même affaire plus sérieuse pour l'Angleterre que la violation du Luxembourg, et le 2 août le gouvernement étudierait si ce cas ne devrait pas être traité *à casus belli*.

Le 31 juillet, sir Edward Grey dit à l'ambassadeur d'Allemagne que si l'Autriche et l'Allemagne peuvent faire quelques propositions équitables, l'Angleterre les accueillera énergiquement à Paris et à Saint-Petersbourg.

Sir Edward Grey informe la France que l'Angleterre ne peut pas s'engager à intervenir dans la guerre, toutefois, tout dépend des événements.

Sir Edward assure M. Cambon que l'Angleterre n'a pas donné au gouvernement allemand l'impression qu'elle conservera la neutralité.

Le 2 août, on apprend que le Luxembourg est envahi.

Les Pays neutres

Le Journal Officiel, dans une édition extraordinaire, publie une déclaration de stricte neutralité dans la guerre entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne et entre la Belgique et l'Allemagne.

Ceux qui veulent défendre leur neutralité

Paris, 6 Août. La Norvège a fait savoir qu'elle entendait, même sous la menace allemande, défendre sa neutralité.

Paris, 6 Août. En vue de garantir la neutralité de la Roumanie, les trois plus jeunes classes sont convoquées par voie d'appel individuel.

Les Américains s'enrôlent pour défendre la France

New-York, 6 Août. Un mouvement d'opinion très favorable envers la France se produit dans tous les Etats-Unis. Des offres d'engagements très nombreux dans l'armée française parviennent aux autorités françaises, qui ne peuvent les accepter actuellement, mais qui expriment leurs remerciements pour les manifestations de sympathie.

Plusieurs milliers de Serbes habitant New-York ont offert de servir sous les drapeaux français.

Les postes de T. S. F. allemands en Amérique

Washington, 6 Août. L'état-major général de l'armée fait une enquête touchant la question de la neutralité des stations radiotélégraphiques appartenant aux Allemands à Tuckeron (New-Jersey) et à Sagville (Long-Island).

L'état de siège en Turquie

Constantinople, 3 Août. (retardée dans la transmission). Les événements d'Europe et la mobilisation qui a été proclamée ici cette nuit, nar-

des tambours, causent une vive sensation. L'état de siège sera proclamé dans toute la Turquie.

Les bateaux marchands ottomans ont suspendu leur service dans la mer Noire et l'archipel.

A Paris

Réunion du Conseil de la Défense Nationale

Paris, 6 Août. Les ministres de la défense nationale, MM. Viviani, président du Conseil ; Messimy, ministre de la Guerre ; Agaugner, ministre de la Marine ; Doumergue, ministre des Affaires Etrangères ; Malvy, ministre de l'Intérieur, se sont réunis ce matin au Conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Un appel du Gouvernement aux Femmes Françaises

Paris, 6 Août. Le président du Conseil vient d'adresser aux femmes françaises, un appel dont voici le texte :

Aux femmes françaises, la guerre a été déclarée par l'Allemagne malgré les efforts de la France, de la Russie et de l'Angleterre pour maintenir la paix. A l'appel de la patrie, vos pères, vos frères, vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le drapeau.

Leur départ, pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes, laisse les travaux des champs interrompus. La moisson est inachevée. Le temps des vendanges est proche.

Le nom du gouvernement de la République, au nom de la nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants, que leur âge seul et non leur sexe ne doit pas empêcher de servir.

La guerre a été déclarée par l'Allemagne malgré les efforts de la France, de la Russie et de l'Angleterre pour maintenir la paix. A l'appel de la patrie, vos pères, vos frères, vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le drapeau.

Leur départ, pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes, laisse les travaux des champs interrompus. La moisson est inachevée. Le temps des vendanges est proche.

Le nom du gouvernement de la République, au nom de la nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants, que leur âge seul et non leur sexe ne doit pas empêcher de servir.

La guerre a été déclarée par l'Allemagne malgré les efforts de la France, de la Russie et de l'Angleterre pour maintenir la paix. A l'appel de la patrie, vos pères, vos frères, vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le drapeau.

Leur départ, pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes, laisse les travaux des champs interrompus. La moisson est inachevée. Le temps des vendanges est proche.

Le nom du gouvernement de la République, au nom de la nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants, que leur âge seul et non leur sexe ne doit pas empêcher de servir.

La guerre a été déclarée par l'Allemagne malgré les efforts de la France, de la Russie et de l'Angleterre pour maintenir la paix. A l'appel de la patrie, vos pères, vos frères, vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le drapeau.

Leur départ, pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes, laisse les travaux des champs interrompus. La moisson est inachevée. Le temps des vendanges est proche.

Le nom du gouvernement de la République, au nom de la nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants, que leur âge seul et non leur sexe ne doit pas empêcher de servir.

La guerre a été déclarée par l'Allemagne malgré les efforts de la France, de la Russie et de l'Angleterre pour maintenir la paix. A l'appel de la patrie, vos pères, vos frères, vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le drapeau.

Leur départ, pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes, laisse les travaux des champs interrompus. La moisson est inachevée. Le temps des vendanges est proche.

Le nom du gouvernement de la République, au nom de la nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants, que leur âge seul et non leur sexe ne doit pas empêcher de servir.

La guerre a été déclarée par l'Allemagne malgré les efforts de la France, de la Russie et de l'Angleterre pour maintenir la paix. A l'appel de la patrie, vos pères, vos frères, vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le drapeau.

Leur départ, pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes, laisse les travaux des champs interrompus. La moisson est inachevée. Le temps des vendanges est proche.

Le nom du gouvernement de la République, au nom de la nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants, que leur âge seul et non leur sexe ne doit pas empêcher de servir.

La guerre a été déclarée par l'Allemagne malgré les efforts de la France, de la Russie et de l'Angleterre pour maintenir la paix. A l'appel de la patrie, vos pères, vos frères, vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le drapeau.

Leur départ, pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes, laisse les travaux des champs interrompus. La moisson est inachevée. Le temps des vendanges est proche.

Le nom du gouvernement de la République, au nom de la nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants, que leur âge seul et non leur sexe ne doit pas empêcher de servir.

La guerre a été déclarée par l'Allemagne malgré les efforts de la France, de la Russie et de l'Angleterre pour maintenir la paix. A l'appel de la patrie, vos pères, vos frères, vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le drapeau.

Leur départ, pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes, laisse les travaux des champs interrompus. La moisson est inachevée. Le temps des vendanges est proche.

Le nom du gouvernement de la République, au nom de la nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants, que leur âge seul et non leur sexe ne doit pas empêcher de servir.

La guerre a été déclarée par l'Allemagne malgré les efforts de la France, de la Russie et de l'Angleterre pour maintenir la paix. A l'appel de la patrie, vos pères, vos frères, vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le drapeau.

Leur départ, pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes, laisse les travaux des champs interrompus. La moisson est inachevée. Le temps des vendanges est proche.

Le nom du gouvernement de la République, au nom de la nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants, que leur âge seul et non leur sexe ne doit pas empêcher de servir.

La guerre a été déclarée par l'Allemagne malgré les efforts de la France, de la Russie et de l'Angleterre pour maintenir la paix. A l'appel de la patrie, vos pères, vos frères, vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le drapeau.

Leur départ, pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes, laisse les travaux des champs interrompus. La moisson est inachevée. Le temps des vendanges est proche.

Le nom du gouvernement de la République, au nom de la nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants, que leur âge seul et non leur sexe ne doit pas empêcher de servir.

La guerre a été déclarée par l'Allemagne malgré les efforts de la France, de la Russie et de l'Angleterre pour maintenir la paix. A l'appel de la patrie, vos pères, vos frères, vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le drapeau.

Leur départ, pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes, laisse les travaux des champs interrompus. La moisson est inachevée. Le temps des vendanges est proche.

Le nom du gouvernement de la République, au nom de la nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants, que leur âge seul et non leur sexe ne doit pas empêcher de servir.

La guerre a été déclarée par l'Allemagne malgré les efforts de la France, de la Russie et de l'Angleterre pour maintenir la paix. A l'appel de la patrie, vos pères, vos frères, vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le drapeau.

Leur départ, pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes, laisse les travaux des champs interrompus. La moisson est inachevée. Le temps des vendanges est proche.

Le nom du gouvernement de la République, au nom de la nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants, que leur âge seul et non leur sexe ne doit pas empêcher de servir.

La guerre a été déclarée par l'Allemagne malgré les efforts de la France, de la Russie et de l'Angleterre pour maintenir la paix. A l'appel de la patrie, vos pères, vos frères, vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le drapeau.

Leur départ, pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes, laisse les travaux des champs interrompus. La moisson est inachevée. Le temps des vendanges est proche.

Le nom du gouvernement de la République, au nom de la nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants, que leur âge seul et non leur sexe ne doit pas empêcher de servir.

La guerre a été déclarée par l'Allemagne malgré les efforts de la France, de la Russie et de l'Angleterre pour maintenir la paix. A l'appel de la patrie, vos pères, vos frères, vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le drapeau.

Leur départ, pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes, laisse les travaux des champs interrompus. La moisson est inachevée. Le temps des vendanges est proche.

Le nom du gouvernement de la République, au nom de la nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants, que leur âge seul et non leur sexe ne doit pas empêcher de servir.

La guerre a été déclarée par l'Allemagne malgré les efforts de la France, de la Russie et de l'Angleterre pour maintenir la paix. A l'appel de la patrie, vos pères, vos frères, vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le drapeau.

Leur départ, pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes, laisse les travaux des champs interrompus. La moisson est inachevée. Le temps des vendanges est proche.

Le nom du gouvernement de la République, au nom de la nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants, que leur âge seul et non leur sexe ne doit pas empêcher de servir.

La guerre a été déclarée par l'Allemagne malgré les efforts de la France, de la Russie et de l'Angleterre pour maintenir la paix. A l'appel de la patrie, vos pères, vos frères, vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le drapeau.

Les locaux de la prison du Cherche-Midi sont devenus absolument insuffisants. La salle d'audience étant elle-même encombrée, des conférences ont lieu en ce moment entre la place de Paris et le président du Tribunal de la Seine, afin que les Conseils de guerre tiennent leur session au Palais de Justice.

Dans la matinée, un certain nombre de détenus ont subi un interrogatoire sommaire par des officiers instructeurs.

Sympathies franco-belges

Paris, 6 Août. Les télégraphistes de Paris et de Bruxelles ont échangé des télégrammes chaleureux acclamant la France et la Belgique.

La Journée à Paris

De notre correspondant spécial - Paris, 6 Août.

Aujourd'hui seulement nous avons eu à Paris, pendant de la province dotant de six jours. Ne nous plaignons de rien, mais, contrairement à ce qu'on pourrait croire, ne constitue nullement une désorganisation dans un service public. Le fait doit être interprété dans un tout autre sens. Il ne nous pas en dire plus long à cet égard, mais on comprendra en vertu de quelques considérations d'ordre supérieur, on a évité tout ce qui aurait pu être de nature à livrer, par des indiscretions, les détails de la marche de nos armées.

Paris est d'un calme, d'une force de résolution qui n'est digne que l'esprit de fer, de fermeté et de concorde qui l'anime et ce même sentiment se retrouve partout. En sortant tout à l'heure du cabinet d'un de nos ministres, j'ai rencontré un ami qui, lors de mobilisation avait trouvé en Suisse, et qui a traversé une partie de la France pour accéder. Il était sous le coup de l'admiration que l'attitude des populations avait provoquée en

lui. Sur tout le parcours, m'a-t-il dit, dans tous les gares, des jeunes gens munis de brevards et d'armes, dont une vingtaine au passage des trains de militaires, des paysans leur distribuaient des fruits. Et voici un autre exemple également significatif : un confrère qui est affecté à la garde de la voie à Aubervilliers, m'écrivit que la population socialiste de Saint-Denis et de ce coin de banlieue manifeste un patriotisme indescriptible. Ainsi donc que les habitants de Midi ne se lassent pas d'être par les mauvaises, tant que l'exactitude n'en aura pas été établie.

La mobilisation, je peux l'affirmer, s'opère avec une méthode et une précision qui sont de bon augure. Le ravitaillement des armées ne laisse rien à désirer. Le moral des troupes est excellent. On me pardonne de résumer en ce lacanisme à la Canrobert, un état de choses qui est vraiment réconfortant, et prouve bien que la France de 1914 n'est pas la France de 1870.

Je ne peux, au sujet des opérations militaires, donner aucun renseignement en dehors de l'opinion que l'opinion m'a exprimée. Nous pourrions avoir, au début, un choc terrible à soutenir, mais cela est dans les prévisions de l'état-major. La victoire finale nous restera. Il faut que notre peuple de province, à l'exemple de celui de Paris, se montre fort et à la hauteur des circonstances.

Il faut en croire les nouvelles trop rares parvenues ce matin d'Allemagne, la population de Berlin est loin de montrer la même foi et le même enthousiasme. Je regrette de ne pas pouvoir en dire davantage sans indiscretions. Il m'est cependant permis de rapporter que les nouvelles de Russie sont plus rassurantes. La mobilisation se poursuit avec un ordre parfait, et ce qui vaut mieux encore, elle est en avance sur le délai prévu.

Les Allemands qui avaient compté fondre sur nous, nous subissent, puis se tournent vers l'arrière, dans une espèce de lenteur, s'apercevant qu'ils se sont trompés sur ce sujet comme sur les autres.

MARIUS RICHARD

La Mobilisation à Marseille

Sixième Journée

A 4 heures, tout était terminé. Indiquons encore qu'hier matin, le service du commissariat spécial a arrêté, à bord d'un navire, un certain nombre de sujets allemands ; après interrogatoire d'identité, on les a écroués à la prison Chave.

Le départ du « Newport »

On sait que la corvette école américaine Newport, école des cadets de la marine des Etats-Unis, est à Marseille depuis six semaines. Le bâtiment était amarré à Rive-Neuve et sa coupe toutes particulières sortant du gabarit que nous sommes habitués à voir, avaient causé une certaine curiosité.

Le temps de séjour à Marseille de la corvette était expiré, on commença avant-hier soir à faire les préparatifs du départ et hier matin à 8 heures, tout était prêt. Le Newport démarra lentement, prit le milieu du bassin et se dirigea vers la passe du fort Saint-Jean. A ce moment, un bâtiment de guerre français arrivait quand le Newport le croisa. La musique du Newport joua la Marseillaise pendant que le bateau français saluait et que l'équipage debout sur le pont et à la lisse, levait la main à l'Amérique, à la République. Le Newport continuant sa route, se tint bien devant le fort Saint-Jean qui est, actuellement, très peuplé de troupes en mouvement par suite de la mobilisation. Le bâtiment américain se dirigea vers le fort de la Madeleine. Et bientôt, la corvette disparut derrière la Désirade. On sait que l'escadre de son voyage en Méditerranée après Marseille est Villeneuve.

Cet échange de politesses derrière lesquelles on sentait plus qu'une obéissance aux règles protocolaires, a été longuement applaudi par les nombreux peuples qui, de chaque côté du port-Vieux, suivent avec intérêt les manœuvres du départ du bâtiment américain.

Le café des troupes

C'est une des organisations les plus intéressantes de la mobilisation. Elle a été créée par le « haut-secours » destinée à distribuer le « jus » chaud et l'eau-de-vie aux soldats qui font en gare de Marseille un long stationnement.

Cela fonctionne au hancard et de la petite ville de Marseille, les baraques couvertes, dit café de mobilisation, des baraques abritent quatre immenses « percolateurs » qui sont jour et nuit sous pression et qui produisent ainsi une moyenne de 200 litres de café d'excellent café que nous avons l'honneur de pouvoir goûter. Des centaines de bidons sont là tout prêts à recevoir les uns le café chaud et les autres le jus.

Ce poste est placé sous la direction d'un capitaine ; une vingtaine de territoriaux en assurent le fonctionnement. Les uns sont préposés à la distribution du café, les autres à la confection du café, les autres à l'eau-de-vie qui est mêlée au café.

Les trains de troupes sont amenés par une voie spéciale le long du quai avec lequel les officiers ont leur domicile particulier. Les hommes reçoivent un quart de café et de l'eau filtrée pour se désaltérer. De grandes « boîtes » d'eau claire sont là toutes prêtes pour leur permettre de se rafraîchir. Quand chacun a reçu sa ration, le train repart, un autre est amené et ainsi de suite. On peut distribuer ainsi jusqu'à 2.000 rations de café et d'eau-de-vie.

Nos territoriaux, composés de Marseillais, ont à honneur de montrer que Marseille est à la hauteur et notre ami Resch, qui a été détaché à ce poste et qui ne ménage pas ses efforts, nous a fait remarquer que les conditions de travail sont enchantées et que tout marche à merveille.

Les territoriaux couchent dans un dortoir fort spacieux et qui est d'un bon de petite étendue sur le sol. Les soirées se passent gaiement, car de petits concerts ou se mêlent le chant et la déclamation font prendre patience à ces péres de famille et à ces jeunes soldats, ce groupe dans une intimité étroite et fraternelle.

Le départ des Allemands et des Autrichiens

On sait que les sujets allemands et autrichiens viennent d'être priés de quitter Marseille et de choisir le point de la frontière vers lequel ils désirent être conduits. Un certain nombre d'entre eux sont partis pour leur pays respectifs, mais il en est qui ont manifesté le désir de ne pas quitter la France. Le colonel Boyer, gouverneur de Marseille, a décidé d'acquiescer à cette prière et prévient les intéressés qu'ils seraient conduits à Port-Vieux et à Cette. C'est ainsi que le vapeur Tepla, de la Compagnie Mixte, amarré dans la Joliette, les Dockes, fut mis à la disposition de ces étrangers.

A partir de midi, des groupes d'Autrichiens et d'Allemands sont dirigés vers la place de la Joliette et les Dockes. Les premiers qui passèrent inaperçus ; mais il y en eut d'autres qui avaient pris des voitures que des gardiens de la paix escortaient. A la place Sadi-Carnot, par M. Marion, commissaire de police, un détachement de gendarmes coloniaux et cinquante gendarmes. La place fut déblayée et le passage des expulsés fut ainsi facilité.

En raison de la situation extérieure, un décret vient de réduire à 22 mois la durée des études. Par suite, les élèves de l'Ecole navale qui ont satisfait aux examens de sortie sont nommés au grade d'aspirant.

Les arrestations

Paris, 6 Août. Les 150 individus arrêtés ces jours derniers ont été répartis aujourd'hui à la prison de la Santé, au dépôt, à la Conciergerie et dans un manège de l'Ecole militaire. Ils passeront devant trois conseils de guerre. Il est même probable qu'un quatrième Conseil de guerre sera créé.

Le service d'ambulance. Cette propriété, admirablement située à la Valentine, pouvant contenir une centaine de lits, dont une vingtaine de lits à la disposition, soit de la Croix-Rouge, soit de l'autorité militaire. Nous ne pouvons qu'approuver ces sages dispositions.

Association des Dames Françaises. L'organisation de l'hôpital des Dames Françaises (hôpital auxiliaire n° 20) au lycée de garçons, place du Lycée, est à peu près terminée et prête à fonctionner.

Le service de Santé est ainsi composé : chirurgien en chef de l'hôpital : M. Roux de Brignolles, M. Maurice Jouhan, chirurgien, et nombre de docteurs qui assurent nuit et jour le service pendant toute la durée de la guerre.

Les Dames, diplômées de l'Association, seront attachées au service des malades, un certain nombre de Dames non diplômées faisant partie de l'Association remplissent les services auxiliaires.

L'inspecteur d'Académie fait savoir que les cours d'adultes-infirmières vont être organisés à cet hôpital par M. Edouard Quinet. Les institutrices et les « Sœurs Annonces » destinées à les suivre peuvent se faire inscrire incessamment.

Le service de Santé est ainsi composé : chirurgien en chef de l'hôpital : M. Roux de Brignolles, M. Maurice Jouhan, chirurgien, et nombre de docteurs qui assurent nuit et jour le service pendant toute la durée de la guerre.

Les Dames, diplômées de l'Association, seront attachées au service des malades, un certain nombre de Dames non diplômées faisant partie de l'Association remplissent les services auxiliaires.

L'inspecteur d'Académie fait savoir que les cours d'adultes-infirmières vont être organisés à cet hôpital par M. Edouard Quinet. Les institutrices et les « Sœurs Annonces » destinées à les suivre peuvent se faire inscrire incessamment.

Le service de Santé est ainsi composé : chirurgien en chef de l'hôpital : M. Roux de Brignolles, M. Maurice Jouhan, chirurgien, et nombre de docteurs qui assurent nuit et jour le service pendant toute la durée de la guerre.

Les Dames, diplômées de l'Association, seront attachées au service des malades, un certain nombre de Dames non diplômées faisant partie de l'Association remplissent les services auxiliaires.

L'inspecteur d'Académie fait savoir que les cours d'adultes-infirmières vont être organisés à cet hôpital par M. Edouard Quinet. Les institutrices et les « Sœurs Annonces » destinées à les suivre peuvent se faire inscrire incessamment.

Le service de Santé est ainsi composé : chirurgien en chef de l'hôpital : M. Roux de Brignolles, M. Maurice Jouhan, chirurgien, et nombre de docteurs qui assurent nuit et jour le service pendant toute la durée de la guerre.

Les Dames, diplômées de l'Association, seront attachées au service des malades, un certain nombre de Dames non diplômées faisant partie de l'Association remplissent les services auxiliaires.

L'inspecteur d'Académie fait savoir que les cours d'adultes-infirmières vont être organisés à cet hôpital par M. Edouard Quinet. Les institutrices et les « Sœurs Annonces » destinées à les suivre peuvent se faire inscrire incessamment.

Le service de Santé est ainsi composé : chirurgien en chef de l'hôpital : M. Roux de Brignolles, M. Maurice Jouhan, chirurgien, et nombre de docteurs qui assurent nuit et jour le service pendant toute la durée de la guerre.

Les Dames, diplômées de l'Association, seront attachées au service des malades, un certain nombre de Dames non diplômées faisant partie de l'Association remplissent les services auxiliaires.

L'inspecteur d'Académie fait savoir que les cours d'adultes-infirmières vont être organisés à cet hôpital par M. Edouard Quinet. Les institutrices et les « Sœurs Annonces » destinées à les suivre peuvent se faire inscrire incessamment.

Le service de Santé est ainsi composé : chirurgien en chef de l'hôpital : M. Roux de Brignolles, M. Maurice Jouhan, chirurgien, et nombre de docteurs qui assurent nuit et jour le service pendant toute la durée de la guerre.

Les Dames, diplômées de l'Association, seront attachées au service des malades, un certain nombre de Dames non diplômées faisant partie de l'Association remplissent les services auxiliaires.

L'inspecteur d'Académie fait savoir que les cours d'adultes-infirmières vont être organisés à cet hôpital par M. Edouard Quinet. Les institutrices et les « Sœurs Annonces » destinées à les suivre peuvent se faire inscrire incessamment.

Le service de Santé est ainsi composé : chirurgien en chef de l'hôpital : M. Roux de Brignolles, M. Maurice Jouhan, chirurgien, et nombre de docteurs qui assurent nuit et jour le service pendant toute la durée de la guerre.

Les Dames, diplômées de l'Association, seront attachées au service des malades, un certain nombre de Dames non diplômées faisant partie de l'Association remplissent les services auxiliaires.

L'inspecteur d'Académie fait savoir que les cours d'adultes-infirmières vont être organisés à cet hôpital par M. Edouard Quinet. Les institutrices et les « Sœurs Annonces » destinées à les suivre peuvent se faire inscrire incessamment.

Le service de Santé est ainsi composé : chirurgien en chef de l'hôpital : M. Roux de Brignolles, M. Maurice Jou

révélant un certain caractère de gravité, il a été conduit à l'hôpital et placé sous la surveillance de la police.

Un soldat volé à la tire. — Pendant qu'il lisait les dépêches au transparent de la Canebière, avant-hier soir, vers 10 heures, le soldat Albert, âgé de 22 ans, colonel, a été volé à la tire de son portefeuille contenant 105 francs.

Un agent de la Sûreté tombe de tramway. — Alors qu'il se rendait avec quelques collègues, avant-hier soir, vers 9 heures 30, à Saint-Henri, en service commandé, l'agent de la Sûreté Jean Arduy, 30 ans, marié, rue de la République du tramway Marseille-Aix, s'est sérieusement blessé au genou droit.

Les arrestations. — Un incident se produisit, avant-hier soir, sur la voie publique, au coin de la place d'Aix. Il y eut des cris, des boulevards au cours desquels le nommé Jean Leidey, 31 ans, journaliste, fut blessé assez grièvement.

Des agents ont arrêté, l'autre nuit, la fille galante Magas Marguerite, 31 ans, qui, rue Buterle, brandissait un revolver. Elle a été écrouée.

Nos confrères. — Le Cri de Marseille annonce son dernier numéro pendant la période de la guerre. Ce numéro empreint de l'esprit patriotique national est mis en vente dans tous les kiosques au prix de cinq centimes.

Autour de Marseille
AUBAGNE. — Manifestation. — Les membres de la Colonie marseillaise se sont réunis dans la salle du Marché, le 6 août, à 9 heures du soir, au nombre de 1.500 environ.

Le Comité de la guerre et de la défense nationale, présidé par M. Gardio et Gargot, acclamant le nouveau, dans les circonstances présentes, la France hospitalière, sœur latine de l'Italie, s'engageait devant l'attitude provocatrice de l'Allemagne, à rester calmes et à ne pas, en cas échéant, leur concours détestés à la ville d'Aubagne, qui est hospitalière à la France, leur seconde patrie.

En règle générale, dès qu'un soldat est blessé, il est recueilli par les ambulanciers et transporté dans les ambulances régimentaires, après un premier pansage.

Chaque hôpital auxiliaire peut contenir jusqu'à 1.200 hommes auxquels tous les soins sont donnés au cours de leur séjour. Les blessés sont successivement visités et c'est après cet examen qu'on les laisse continuer leur route ou qu'on les retient momentanément dans les infirmeries de gare qui comptent de 5 à 15 lits avec tout un personnel ad hoc.

Et c'est ainsi que le soldat blessé parvient, sans avoir jamais cessé d'être l'objet de tous les soins qui lui auraient été nécessaires, jusqu'à l'hôpital auxiliaire créé dans les principales villes de France, et de préférence dans celles qui sont éloignées du théâtre de la guerre.

Dans la région où rayonne le XV^e corps d'armée, la Croix-Rouge Française possède sept infirmeries de gare.

Chaque hôpital auxiliaire compte 150 lits. Cette somme, sommairement exposée, œuvre d'assistance et de secours aux blessés, a accompli cette sublime Croix-Rouge Française dont l'utilité la dispute au dévouement et qui, à l'heure actuelle, va rendre à notre pays de si précieux services.

La Croix-Rouge du XV^e corps d'armée est présidée par M. le général Stafforoli. Elle est composée de Comités fondés dans la 15^e Région. — M. le comte Armand, ancien président de la Chambre de commerce de notre ville. Le Comité des dames est présidé par Mme la marquise de Clapiers, née de Foresta.

M. Jules Lemaitre, de l'Académie Française, est décédé hier soir, à 9 heures, dans sa propriété de Guines, à Tavers (Loiret). Les obsèques auront lieu demain à Tavers.

M. Bouyssou, 44 ans, secrétaire, demeurant rue du Vieux-Palais, 21, qui revenant d'accompagner deux amis mobilisés à la caserne de la Cordrie, s'était arrêté, cours Pierre-Puget, près du boulevard Notre-Dame, pour se reposer un instant et fumer une cigarette.

Deux individus, jeunes et assez bien mis habillés, abordèrent alors et lui demandèrent une cigarette. M. Bouyssou, sans méfiance, se leva aussitôt pour répondre à leur désir. Il fut aussitôt saisi, frappé d'un violent coup de pied à l'arrière du genou gauche et de deux coups de couteau, un au-dessus de l'œil gauche, l'autre à la tempe droite.

M. Bouyssou avait pu crier, après avoir essayé de fouiller les bandits s'enfuyant rapidement car des agents accouraient. Les bandits ne purent être rejoints. M. Bouyssou, après avoir donné à M. Maussé, commissaire de police, le signalement de ses meurtriers, a été admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu. Son état est grave.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE

La Résistance de la Belgique

LA BATAILLE DE LIÈGE

L'armée belge continue à repousser victorieusement les attaques allemandes

Liège, 5 août. — On signale la présence, du côté de Hervé, de plusieurs obusiers allemands. Des forces allemandes considérables attendent de l'autre côté de la frontière. Les Allemands ont été repoussés dans leur attaque contre la villa Ronisse. Un corps allemand, renforcé de cavalerie, a participé à l'attaque de nuit. Il a traversé des zones minées qui, en éclatant, tuèrent des bataillons entiers. Aucun fort n'est encore tombé entre les mains des Allemands. 1.200 blessés allemands ont été ramassés sur le champ de bataille.

Six officiers allemands, déguisés en anglais, se sont introduits à quatre heures du matin dans le bureau du gouverneur, mais ont été tués. Le gouverneur est sain et sauf.

Une alerte — Bruxelles, 6 août. — On mande de Liège que, depuis hier, 11 h. 30 du soir, le canon n'a cessé de tonner autour de Liège. Aucune panique cependant ne s'est produite durant la nuit, mais les Allemands ayant réussi à entrer dans l'enceinte du fort de Fléron, ils ont dirigé leur feu sur Bressoux, dont maintes maisons ont été endommagées ou incendiées, et un détachement de uhlans a réussi à se glisser dans Liège, jusqu'à la rue Sainte-Pol, où se trouve l'état-major, qu'ils espéraient capturer. Ils ont heureusement été surpris par les troupes belges. Quelques-uns d'entre eux ont été tués, les autres ont été désarmés. La garde civique a envoyé aussitôt partout des estafettes, accompagnées de clairons pour annoncer que la ville n'était nullement prise et résistait vaillamment.

Bruxelles, 6 août, 11 h. 30 mat. — Il n'y a pas en ce moment un seul allemand en armes à Liège. Une pointe de cavalerie a bien réussi à passer, mais elle a été désarmée. Les communications téléphoniques officielles avec Liège ont été rétablies.

L'échec des troupes prussiennes — Bruxelles, 6 août. — Selon la Gazette, la déroute des Allemands ne serait pas entièrement confirmée. Voici les faits exactement comme les expose ce journal. Une brigade belge, après avoir repoussé victorieusement une contre-attaque allemande, poursuivait avec une telle énergie les Prussiens qui fuyaient, que le général qui la commandait dut donner à ses troupes l'ordre de s'arrêter et de rebrousser chemin, car elles sortaient de la zone d'action des forts.

L'enthousiasme des soldats est déclinant. De nombreux blessés allemands ont fui sur le territoire hollandais, ce qui a fait croire à une déroute complète de l'ennemi, dont les pertes sont considérables et les blessés très nombreux, alors que les pertes belges sont relativement minimes.

A 3 heures du matin, la nouvelle attaque prévue de la part des Allemands continue. Elle a commencé vers 7 heures. Un corps allemand exécute une attaque au Sud-Est contre les forts de Chauxfontaine et de Boncelles, sur la rive droite de la Meuse. L'ennemi bombarde également le fort de Flemalle de l'autre côté du fleuve. Ce fort résiste admirablement. Les Belges se sont emparés de sept canons. Ils auraient fait de nombreux prisonniers et leurs pertes resteraient minimes, tandis que celles des Allemands continueraient à être considérables.

On signale la présence d'un Zeppelin qui s'avance dans la direction de Liège. Un enthousiasme indescriptible règne dans la ville. Les Liégeois sont tous armés. De nombreux petits groupes de uhlans sont signalés dans le Luxembourg, notamment à Marche, à Jemelle et à Nandrin. De petits groupes ont également été vus dans le Nord de la province de Limbourg. A Huy, cinq uhlans se présenteraient devant un pont défendu par la garde civique, qui en tua deux, en blessa un troisième et en fit un autre prisonnier.

Un parlementaire allemand s'est présenté à nouveau pour réclamer la reddition de Liège qui lui a été refusée catégoriquement.

Les pertes allemandes — Paris, 6 août (7 heures et demie) — La bataille continue. Les pertes allemandes sont très importantes. Les Belges se défendent avec une magnifique vigueur.

Un télégramme de Paul Deschanel — Paris, 6 août. — M. Paul Deschanel qui, comme on le sait, est né à Bruxelles, d'une mère liégeoise, a adressé la dépêche suivante au président de la Chambre des représentants de Belgique : « Paris, 6 août 1914. Monsieur le Président, Je suis certainement l'interprète de tous mes collègues en adressant à Votre Excellence l'hommage de notre profonde admiration pour l'héroïque résistance opposée à l'invasion par la vaillante armée belge. La Belgique ne défend pas seulement l'indépendance européenne, elle est le champion de l'honneur, et si, au moment où le cœur de tous les Français bat avec le vôtre, il en

Pêcheurs! Touristes! Réservistes!

Emportez toujours les **FOIES GRAS TRUFFÉS**

Vérités surtout si on vous livre bien la Marque :

MARIE

d'une exquisite finesse, d'un grand profit!

Boîte depuis 0.80

GROS : DABURON FRÈRES, DÉTAILLANTS

Exposition Coloniale

Les trois documents ci-dessus indiquent exactement ce qui a été décidé pour la suspension de la préparation de l'Exposition Nationale Coloniale de 1916. M. Adrien Artaud, commissaire général adjoint, a adressé à la date d'avant-hier à M. J. Charles-Roux, commissaire général, la lettre ci-après.

Mon cher Commissaire Général, Je vous confirme ma lettre du 3 courant. Les événements ont marché depuis, plus vite encore que nous ne le pensions et il est impossible en présence des circonstances actuelles, de ne pas donner à la population la satisfaction de voir que tous les préparatifs de l'Exposition sont arrêtés et que les crédits ayant jusqu'à ce jour servi pour le Commissariat Général, ont été à la disposition de l'autorité militaire particulièrement pour une œuvre de secours.

Je viens de communiquer avec la Société Marseillaise on me dit que votre présence n'est ni signalée, ni annoncée. Dans ces conditions, croyez-moi, je prends l'engagement de ne pas donner la publicité voulue que si les circonstances m'y obligent avant quarante-huit heures, c'est-à-dire le 7 courant à midi. J'espère que de là il vous pourra avoir reçu la présente et me sera agréable d'une façon quelconque votre appréciation de cet acte.

Je suis convaincu que vous m'approuverez dans la décision que je prends et dans le sentiment de défiance vis-à-vis de moi que je fais aujourd'hui la publication à vos côtés. Je dois ajouter que tous nos collaborateurs ont accepté avec le plus grand esprit d'abnégation et sans une minute de contestation les décisions prises dans l'arrêté en ce qui concerne. M. Bonnard va se préoccuper, en outre, de l'exécution de l'arrêté.

Voici l'arrêté annoncé dans cette lettre : Vu le décret de Monsieur le Président de la République, en date du 31 juillet 1914, déléguant M. J. Charles-Roux, ancien député, dans les fonctions de Commissaire Général de l'Exposition Nationale Coloniale de Marseille de 1916 et nomme dans les fonctions de Commissaire Général adjoint.

En l'absence de Monsieur le Président de la République, M. Charles-Roux, ancien député, dans les fonctions de Commissaire Général de l'Exposition Nationale Coloniale de Marseille de 1916 et nomme dans les fonctions de Commissaire Général adjoint. M. Louis Bonnard, sous-directeur de l'Exposition Nationale Coloniale de 1916 est chargé de l'exécution du présent arrêté. Marseille, le 5 août 1914. Le Commissaire Général adjoint. Signé : A. ARTAUD.

M. Jules Lemaitre, de l'Académie Française, est décédé hier soir, à 9 heures, dans sa propriété de Guines, à Tavers (Loiret). Les obsèques auront lieu demain à Tavers.

Paris, 6 août. — M. Jules Lemaitre, de l'Académie Française, est décédé hier soir, à 9 heures, dans sa propriété de Guines, à Tavers (Loiret). Les obsèques auront lieu demain à Tavers.

Paris, 6 août. — M. Jules Lemaitre, de l'Académie Française, est décédé hier soir, à 9 heures, dans sa propriété de Guines, à Tavers (Loiret). Les obsèques auront lieu demain à Tavers.

Paris, 6 août. — M. Jules Lemaitre, de l'Académie Française, est décédé hier soir, à 9 heures, dans sa propriété de Guines, à Tavers (Loiret). Les obsèques auront lieu demain à Tavers.

Paris, 6 août. — M. Jules Lemaitre, de l'Académie Française, est décédé hier soir, à 9 heures, dans sa propriété de Guines, à Tavers (Loiret). Les obsèques auront lieu demain à Tavers.

Paris, 6 août. — M. Jules Lemaitre, de l'Académie Française, est décédé hier soir, à 9 heures, dans sa propriété de Guines, à Tavers (Loiret). Les obsèques auront lieu demain à Tavers.

Paris, 6 août. — M. Jules Lemaitre, de l'Académie Française, est décédé hier soir, à 9 heures, dans sa propriété de Guines, à Tavers (Loiret). Les obsèques auront lieu demain à Tavers.

Paris, 6 août. — M. Jules Lemaitre, de l'Académie Française, est décédé hier soir, à 9 heures, dans sa propriété de Guines, à Tavers (Loiret). Les obsèques auront lieu demain à Tavers.

Le cours Pierre-Puget paraît être devenu, depuis quelques jours, le champ d'action de quelques audacieux bandits. Il y a quatre jours, ils agressèrent, blessèrent à coups de revolver et dépouillèrent un soldat, puis s'enfuyaient. Hier soir, un peu après 11 heures, ils attaquaient treize personnes un paisible citoyen. M. Paul Bouyssou, 44 ans, secrétaire, demeurant rue du Vieux-Palais, 21, qui revenant d'accompagner deux amis mobilisés à la caserne de la Cordrie, s'était arrêté, cours Pierre-Puget, près du boulevard Notre-Dame, pour se reposer un instant et fumer une cigarette.

Deux individus, jeunes et assez bien mis habillés, abordèrent alors et lui demandèrent une cigarette. M. Bouyssou, sans méfiance, se leva aussitôt pour répondre à leur désir. Il fut aussitôt saisi, frappé d'un violent coup de pied à l'arrière du genou gauche et de deux coups de couteau, un au-dessus de l'œil gauche, l'autre à la tempe droite.

M. Bouyssou avait pu crier, après avoir essayé de fouiller les bandits s'enfuyant rapidement car des agents accouraient. Les bandits ne purent être rejoints. M. Bouyssou, après avoir donné à M. Maussé, commissaire de police, le signalement de ses meurtriers, a été admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu. Son état est grave.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Pendant les chaleurs

Un danger à éviter

Pendant la période des grandes chaleurs, les troubles de l'appareil digestif constituent un grand danger. Il est absolument indispensable d'avoir un estomac fonctionnant à merveille. Or, il n'y a pas d'époque dans laquelle on se trouve plus exposé à ces maux qu'à l'heure actuelle. Les troubles digestifs ont pour causes : en premier lieu il y a l'action de la chaleur sur les aliments, il y a aussi l'abus que l'on fait des boissons fraîches qui refroidissent l'estomac. Il est donc indispensable de manger des fruits pas mûrs. On a facilement la dysenterie et la dysenterie est très dangereuse, et chaque fois elle fait de nombreuses victimes.

Ceux qui ont un bon estomac n'ont pas la dysenterie. Les Pilules Pink guérissent les maux d'estomac, stimulent le fonctionnement de tous les organes et donnent des forces.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gablin, 53 rue Balbu, Paris, 3 fr. 50 la boîte; 17 fr. 50 les six boîtes, franco.

MARSEILLE LA NUIT

Sauvage Agression

Cours Pierre-Puget

Le cours Pierre-Puget paraît être devenu, depuis quelques jours, le champ d'action de quelques audacieux bandits. Il y a quatre jours, ils agressèrent, blessèrent à coups de revolver et dépouillèrent un soldat, puis s'enfuyaient. Hier soir, un peu après 11 heures, ils attaquaient treize personnes un paisible citoyen.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement, immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux, commença son enquête et interrogea Charles Merle, dont l'excitation était extrême. Il refusa de répondre à toutes les questions qui lui furent posées et, en attendant qu'une décision soit prise à son égard, on l'écroua à la disposition du procureur de la République. — M.

Le commissaire de police du 4^e arrondissement,

FRANCOIS NOVEL TAILLEUR
20 Rue d'Aix 20 m
MONTREUSE RECLAME 3 Mesure 50

V. MORAT & Fils
ARBOICULTEURS
A
TOULON
(Var)
Sauf vente à vos ordres
Pêcheurs farinés off. all. ou autres, le Cent 40
Cerisiers, 1^{er} Choix, le Cent 50
Rosiers, Vignes, Prix très réduits
Mimosa dealbata greffée 3 francs
ENTREPRISE de Pares & Jardins
DEMANDEZ LE CATALOGUE

POUR LES BOULOMANES
La Maison J. Carbonel et fils
d'Aiguines (Var)
fabrique des
Boules à Jouer
de 1^{re} qualité
Prix modérés. - Livraison rapide



NIKE blanchit le linge sans le faire bouillir

Fondé en 1870
L'ARGUS de la PRESSE
Le plus ancien bureau d'articles de journaux
37, Rue Bergère, PARIS
lit, déposé par Jour
14.000 journaux ou Revues du Monde entier
Publie: L'ARGUS DES REVUES
Collectionne: Les ARCHIVES de la PRESSE
Edita: L'ARGUS de L'OFFICIEL,
contenant tous les votes des hommes politiques
et leur dossier public
L'ARGUS recherche articles et tous
documents passés, présents, futurs.
L'ARGUS se charge de toutes Publici-
tés dans tous journaux et Revues:
Publicité Financière Publicité Commerciale
Publicité Littéraire et Médicale
TÉL.: 102-62 - ADR. TÉL.: Achamburo-Paris

S.G.T.
25, QUAI DU CANAL - MARSEILLE
TENTES DE TOUT SYSTEMES
pour MAGASINS, VILLES, JARDINS, TOURISMES, CAMPEMENT

DENTS 5 francs; complets, 100 francs; extraction, 2 francs; sans douleur, 3 fr.,
dents à pont sans plaques, meilleur marché qu'ailleurs. JOSEPH RAPHAEL,
chirurgien-dentiste, diplômé de la Faculté de médecine de Paris, rue de
la Darse 18, au 2^e étage de la maison Oudin.

Grands Bains de Mer Monnier
PLAGE DU PRADO
Etablissement de premier ordre - Confort - Hygiène - Propreté absolue
RENDEZ-VOUS DES FAMILLES ET DE LA BELLE SOCIÉTÉ
RESTAURANT REPUTÉ - CONSOMMATIONS DE MARQUES
Superbe Terrasse sur la Mer Téléphone 27-08

EN VENTE
à l'Agence de Publicité
RUE HAXO, 9
LES ADRESSES DE MARSEILLE
Extrait de l'Indicateur Marseillais
créé par Pierre Blau père
PRIX DU VOLUME: 3 FRANCS

La plus grande Entreprise de Nettoyage
D'APPARTEMENTS ET MAGASINS
LA PHOCÉENNE
23-25, Rue de la Palud, 23-25
Dépositaire de tous genres d'Échelles de Paris
Vernis et Encastures Fougères
BREVETÉS ET MÉDAILLÉS
TÉLÉPHONE 1148
6^e HOTEL DU GLOBE RUE COLBERT
(en face les Postes)
Prix modérés

LES
Annales Economiques "Classées"
du PETIT PROVENÇAL
Paraissent tous les Mardis et Vendredis
Le prix de ces annonces est fixé à
cinquante centimes la ligne de texte
imprimé, avec un minimum de deux
lignes.
Elles sont reçues aux bureaux du
PETIT PROVENÇAL, 75, rue de la Darse,
ou aux bureaux de l'Agence Havas, 31,
rue Pavillon, ainsi que chez tous nos
Correspondants et Dépositaires de la
Région.

Prime à nos Lecteurs

Contre 0 fr. 95 en timbres-poste, M. Juge, dé-
positaire du Petit Provençal à Toulon, expé-
die à toutes les personnes qui lui en feront
la demande l'un des volumes suivants mar-
qués 3 fr. 50:
Henri Nicole: Les Souverains en partou-
tes. — André Lichtenberger: Tous Héros. —
Max Maury: Quelques actes. — Hector
Teischmann: Les Couillises: Tribunal révo-
lutionnaire. — Serge Persky: Tolstoï intime.
— Paul Adam: Le Rail du Sauveur. — Ar-
mando Palocco Valdés: La Foi. — Léon
Tolstoï: Ultimes paroles. — Henri Duver-
noy: Le Mari de la Couturière. — Henri
Lavedan: La Vie courante. — Jean Bertho-
roy: Gilles le Métrier. — Pierre Louys:
La Femme et le Pantin. — René Puaux: Les
Silhouettes anglaises. — Victor Marguerite:
Le Petit Roi d'Ombre. — Paul Acker: Une
Aïeule contait... etc., etc.

Inouï et Merveilleux
Tous nos COMPLETS sur
mesure avec essayage et de-
tails impeccables.
PRIX UNIQUE: 42 fr.
A l'Inouï Tailleur
Rue Colbert 16
MARSEILLE (Bj) de la Madeleine, 37
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS
MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

COMMUNICATIONS
Le journal ne prend pas la responsabilité des com-
munications qui lui sont adressées.

SOCIÉTÉS DIVERSES
France-Touristes Provençaux: Ce soir, à 9 h.,
réunion de tous les sociétaires au siège. Urgent.
La Mutualité Provençale: La fête annuelle qui
devait avoir lieu le dimanche 9 août, à l'établis-
sement du Château-deux-Étoiles, au rond-point du
Prado, est renvoyée.
Amis de l'enseignement de Menapenti: Musique,
section des cadets. Les répétitions générales sont
supprimées jusqu'à nouvel ordre.

Marché aux Bestiaux de Marseille
Mercuriale du Mercredi, 5 août 1914
Vaches laitières, 34; moutons africains, 29,50.
Arrivages du 29 juillet: 32 vaches montées.
— Prix extrêmes par 100 kilos, poids mort. — Va-
ches laitières, 210 fr., prix unique; moutons afric-
cains, d'Oran, de 120 à 125; d'Algérie, de 120 à 125;
de Constantine, de 120 à 125; brebis, toutes pro-
vinces, de 120 à 125; pores, de 105 à 170.
— Bœufs: — Prix probables de bœufs vendus à
la cheville: Moutons africains, de 120 à 125 fr.;
vieux, de 200 à 220 fr.; agneaux, de 200 à 220 fr.;
pores, de 120 à 125.

EN VENTE: 9, RUE HAXO ET EN LIBRAIRIE
PLAN
DE LA
VILLE DE MARSEILLE
A l'Echelle de 1 à 10.000
(Les Vieux Quartiers développés à l'Echelle de 1 à 5.000)
Edité par
La Société Anonyme de l'Indicateur Marseillais (Pierre Blau Père)
PRIX: 2 fr. 50 l'exemplaire papier
4 fr. 50 l'exemplaire sur toile (format Fochette)

Feuilleton du Petit Provençal du 7 Août
— 115 —

Aimée jusqu'à la mort
TROISIÈME PARTIE
Sublime Dévouement

Il roula sa chèque de la joue gauche à la
joue droite et cracha un jet de salive noire.
De temps en temps, il examinait Mar-
doche du coin de l'œil. Il avait l'envie de lui
adresser des questions, de le tancer... Il
n'osait, par pudeur. Il se contenta de dire,
en le quittant:
— Sur qui il aurait mieux à faire... Et
pas loin d'ici, encore!
Mardoche ne releva pas l'allusion, com-
me s'il ne l'avait pas comprise. Le lende-
main et les jours suivants, Pripier essaya de
se rapprocher de lui, l'invita à plusieurs re-
pas à la cantine, l'accompagna jusqu'au
village... Dans le chantier, quand ils se ren-
contraient, le charretier lui adressait un
geste amical, un cri de camaraderie... On
voyait qu'ils étaient d'accord... Et c'était
malgré Mardoche, qui en souffrait. Enfin,
un beau soir, Pripier s'ouvrit à plusieurs re-
pas à la cantine, et facile... Les fins de
mois, il y a de l'argent dans les tiroirs de la
cantine et la mère Renard est vieille, sourde,
impotente... Elle habite seule... On entrerait
là-dedans comme un couteau dans du beurre...
Ensuite, on partagerait en frères...

— Je n'en suis pas, fit simplement le pro-
fesseur de belles manières.
— T'es redevenu honnête homme ? dit
l'autre avec mépris.
— C'est mon idée comme ça !
— Bon. N'en parlons plus. Je ferai le coup
tout seul. Et après, si des fois j'avais besoin
d'une pièce de cent sous, ou te l'avancerais
tout de même !
— Merci. Il ne me manque rien. Et si j'ai
un conseil à te donner...
— Eh bien ?
— Fripier laisse ses vastes épaules et s'en
alla, en sifflottant. Mardoche n'était pas
tranquille. Il le surveilla la nuit. Le charre-
tier semblait avoir renoncé à son projet.
Même, il se fit régler sa semaine et annonça
son départ. On n'en entendit plus parler.
— De la frime ! pensa Mardoche.
Il se trompait pas. Pripier se cachait
aux environs. Ayant eu besoin d'aller à
Creil, pour des emplettes d'hiver, avec Noé-
mie, Mardoche l'aperçut, roulant son enor-
me carrure, et ne fit pas semblant de le voir.
Seulement le soir, à la cantine, il disait à
la mère Renard, en riant :
— Vous devriez vous ressusciter, la vieille !
— Et pourquoi ça non fiston ?
— Pour ne pas vivre toute seule !... Com-
me ça, vous garderiez mieux votre saint-
frusquin.
La vieille, toute saisie, le regarda, bou-
che béante, puis :
— Je suis connue dans le pays. Personne
ne me veut du mal...
Comme elle était sourde, Mardoche avait
dit crier pour se faire entendre, et des car-
riers, qui passaient au même moment de-
vant la cantine, tournèrent la tête au bruit
de cette conversation...

En général, la cantine ouvrait à huit heu-
res...
Le lendemain, à huit heures, à neuf heu-
res, à midi, portes et fenêtres étaient closes.
Les carriers s'inquiétaient... Mardoche eut
un sinistre pressentiment.
On enfonce la porte !
Les tiroirs défoncés, les meubles brisés
indiquaient le vol. Pour retarder toute re-
cherche, le malfaiteur avait eu soin de refer-
mer la porte, ouverte sans doute avec une
fausse clé.
Quant à la mère Renard, elle avait dis-
paru. Surprise en plein sommeil, sans dou-
te, car le lit était défait. Nulle trace de sang ni
de lutte. Où était le cadavre ?
On le retrouva, au courant de l'après-
midi, dans le fond d'une mare voisine.
Pourtant, au premier coup, le nom de
Mardoche fut prononcé ? Pourquoi les
soupçons, tout d'abord, se portèrent-ils sur
lui ?
C'est que des ouvriers parlèrent, ceux qui,
en passant devant la cantine, avaient sur-
pris les paroles de Mardoche, criées à la
sourde, en manière d'invective. Coinci-
dence, sans doute. Qui sait ? Forfanterie,
peut-être ?
Et l'on interrogea Mardoche.
Alors, il lui fallut raconter, encore une
fois, la triste histoire de son passé, pour
répondre aux premières questions d'un cu-
rieux qui lui demandait : « Qui êtes-vous ?
D'où venez-vous ? Montrez votre livret, vos
papiers ?... Avant de travailler à Clichy chez
Plaideu, où étiez-vous ? » Il essaya de men-
tir, pour échapper à la chaîne qui, à tous les
tournants du chemin de sa vie, le faisait
trébucher, puis, comme il voyait que ses
mensonges allaient lui nuire, et qu'ils n'en
imposeraient pas à la justice, il avoua

tout !... Bonne aubaine ! Six ans de Cen-
trale !... Libéré et huit jours après inculpé
de vol avec effraction et de tentative de
meurtre !... Evidemment, c'était lui qui
avait fait le coup de la cantine et assassiné
la vieille !... Il fut retenu pendant vingt-
quatre heures à la prison de Creil, et les
journaux de Paris, qui s'étaient emparés de
l'affaire, ne tarisèrent plus d'anecdotes sur
le professeur. Quelques-uns n'avaient pas
perdu le souvenir de la Maison de danses,
et rapelaient le siège fameux qui avait
amené les badauds...
Au bout de vingt-quatre heures, on le relâ-
cha, mais le mal était fait : son nom avait
été livré à la publicité ; sa retraite était
connue ; Lafouche et Chalumeau à présent,
devaient être sur ses traces.
Paulette n'était plus en sûreté !
De nouveau, il fallait fuir ! ou faire face
aux deux bandits !
Mais leur faire face, c'était ou mourir ou
les tuer ; mourir, c'était perdre Paulette ; les
tuer, c'était la perdre encore, car n'ayant
plus peur, Clotilde lui réclamerait son en-
fant. Fuir, au contraire, c'était la conserver
près de lui...
Pour combien de temps ?
« L'important ! C'étaient des minutes de
bonheur... et ces minutes, c'étaient des
siècles... »
Ce fut un alibi qui le sauva. Cette nuit-là,
ou Pripier avait assassiné la mère Renard,
Mardoche l'avait passé tout entier à veil-
ler au chevet d'une filleule à l'agonie, chez
les paysans où il logeait. Il fut la bon et
tendre, apitoyé. Et les paysans allèrent le
réclamer au juge, en disant simplement la
vérité.
Quand il revint au village, triste, abattu,
il trouva l'épouvante à la maison.

Lafouche et Chalumeau avaient été vus,
par Noémie, dans une auberge où elle était
allée chercher un litre de vin.
C'est tout bon... j'y vais ! dit Mardoche, la
voix sourde.
— Et pour quoi faire ?
— Pour les tuer !
L'extra-lucide haussa les épaules :
— J'ai mieux à offrir. Ce qui arrive de-
vait arriver. Je l'avais prévu. On n'est pas
sommabule pour des prunes. Et l'ayant
prévu, j'avais pris mes précautions. D'ac-
cord avec l'Invincible, et sur une idée à
moi, voici ce que nous allons faire : nous
achèterons une roulotte ; j'en sais une à ven-
dre, une occasion, confortable, presque neuve,
avec deux bons chevaux, et meublée, enfin
tout ce qu'il faut pour vivre comme des
rois... Et comme la mauvaise saison va ve-
nir, on ira se promener dans le Midi, rou-
lant, roulant, en donnant des représenta-
tions dans les villages et les petites villes,
avec la permission de monsieur le maire
et des autorités constituées... Je connais ça,
j'y ai vécu toute ma vie...
— Il faut des papiers ! Ces sacrés papiers,
j'en aurai jamais !
Noémie cligna l'œil gauche.
— En voilà !
Et elle lui tendit une feuille avec toutes
les attestations qu'il fallait, venant de la
préfecture. Il n'y avait pas à dire ! C'était
son nom de Mardoche et on pouvait se
promener avec ça, tranquillement, dans tous
les coins de France.
— Comment l'es-tu procuré cette chose-
là ?
— Avec mes relations ! dit-elle, d'un air
détaché.
— Mais comment vivrons-nous ?
— D'abord l'Invincible me continue mes

gages... Que ça te plaise ou que ça ne
plaise pas, je les emploie comme je veux...
Il dit, humble :
— J'aurais voulu que pas un sou, chez
moi, ne fût d'une autre main que la mien-
ne... à cause... à cause de Paulette...
— C'est de l'orgueil... Du reste, tout le
monde travaillera, dans la roulotte, au bien
commun... Tu feras de la prestidigitation...
Moi, je dirai la bonne aventure et c'est Paule-
lette qui m'interrogera. Tu verras le succès.
Elle est déjà très forte. Je lui ai donné des
léçons particulières qu'on payerait vingt
francs le cachet dans la haute si seulement
on m'y connaissait... Quant à P'tit-Fi, on
l'utilisera comme on pourra... Il baltra le
rappel... Il racontera des histoires drôles
pendant les entretiens... Il jouera de la cla-
rinette. Il n'en sait pas jouer, sûr, mais
il jouera pour la clarté, pas besoin de savoir ;
on n'a qu'à souffler, les notes viennent toutes
seules ; c'est plus drôle...
Elle se fendait, bienheureuse, sa large face
rigolant, tendue jusqu'aux oreilles.
— Soit... C'est la soirée... Mais l'argent ?
— Quel argent ? Pourquoi faire, de l'ar-
gent ?
— Pour payer la roulotte et les premiers
frais ?
— L'Invincible avance la somme. On la
lui remboursera par mois... Il a confiance...
Alors, Mardoche se considéra... Mais l'argent !
Puisqu'on ne pouvait pas vivre d'un
métier comme tout le monde, il fallait avoir
recours aux expédients. Lorsqu'il songeait
qu'un jour, pourtant, il lui faudrait se sépa-
rer de sa fille, il frémissait de douleur. Et
quand il répondait à cette pensée, il se di-
sait : « Plus tard ! Plus tard ! »
JULES MARY
(La suite à demain.)

FÈCULE CIDET
LACTO-PHOSPHATÉE
La meilleure et la plus éco-
nomique des féculés pour l'alimen-
tation de l'enfance.
Aliment complet pour aider l'allaitement maternel
faciliter le sevrage et permettre à l'enfant de pro-
gresser et donner à ses muscles et à ses os les éléments
nécessaires à leur croissance et à leur développement.
Prix : 1 fr. 25
Pharm^e DIANOUX, 64 Chemin d'Aix, 30, Marseille
et toutes bonnes Pharmacies et Maisons d'Alimentation

BAUME DES
CRÉOLES
POUR LE DÉVELOPPEMENT ET
LE RAFFERMISSEMENT DES
SEINS
See Traitement externe (soins) pour donner une
POITRINE IDEALE
Prix: 4 fr. 40. Eau: 1 franc. 4 fr.
franço - DISCRETION - franco
Pharm^e DIANOUX, 30, 64 Chemin d'Aix,
MARSEILLE

REPLACEZ LE VIN PAR LE
TAKINA
Boisson Apéritive
Tonique et Fortifiante par excellence
Une cuillère à soupe de TAKINA versée dans
un litre d'eau donne immédiatement une boisson
des plus agréables, ne relevant qu'à 4 cen-
times le litre. Pour être bue à table, au bureau,
à l'atelier en remplacement du vin.
Prix : 2 fr. le litre - 1/2 lit., 1.25 - 1/4 lit., 0.75
Bors Mars^e: Le lit. 2.25 - 1/2 lit. 1.45 - 1/4 lit. 0.90
Pharmacie DIANOUX, Grand Chemin d'Aix, 30, Mars^e - Pharmacie du Serpent,
34, rue Tapis-Vert, et dans toutes les bonnes pharmacies et maisons d'alimentation

Ventes ou Achats
de Fonds de Commerce
Les extrats ou avis de
vente ou cessions de fonds de
commerce peuvent être insé-
rés en conformité de la loi du
17 mars 1909, dans le journal
LE PETIT PROVENÇAL
aux conditions de son tarif
ordinaire.
La loi stipule (article 3), que
la publication doit être faite à
la diligence de l'acquéreur
dans le quinzaine de la date
de la signature de l'acte. Cette
publication devra être renou-
velée du 8^e au 15^e jour après la
première insertion.
L'extrait ou avis contiendra
la date de l'acte, les noms
prénoms et domiciles de l'an-
cien et du nouveau propriétaire,
le nature et le siège du
fonds, l'indication du délai
fixé pour les oppositions et
une désignation de domicile dans
le ressort du tribunal.
Appartements Meublés
CHAMBRES & CUISINES
46, rue Fortia

LA MAISON LEON KLEIN
28, rue Saint-Ferréol, et 32, rue Vacon
n'a aucun lien d'attaché avec les nationalités
Allemande et Autrichienne-Hongroise.
DAMES
tous retards ou suppressions, retour assu-
ré immédiat, sans danger, avec une boîte de
REGULARISANT, seul produit vraiment effi-
cace ne trompant pas le public. Envoi dis-
cret avec notice explicative contre mandat 5 fr.
Grande Pharmacie Saint-Just, 26, Marseille
OCCASION riche salle à man-
ger, cham. L. XVI
le tout 550 fr., on separe. 75
rue Sénac
RETRAITE mande encas-
sements ou travaux d'écriture
S'adr. Pujol, place de la Cor-
drie 3.
IMPOTS P^r réclamer, voir
Régularisant, 46 r. St-Ferréol.
Bâtiments de café, au courant
du « Sirocco », est dem.
S'adresser au Cabanon, 62, rue
Nationale.
3 chevaux à vendre voir
même adresse
Le téran VICTOR HEYRIES.
Imp. et Stér. du Petit Provençal,
rue de la République 75

Annances Economiques "Classées"

DEMANDES D'EMPLOIS
La ligne 0 fr. 50, minimum 2 lignes
DIVERS
JEUNE FEMME intelligente, désirée place,
après-midi, emploi sérieux, secrétaire-lac-
teuse ou magasin. S'adr. bur. journal, Toulon.
COMPTABLE, agréé par tribunaux, offre
ses services pour emploi permanent ou
suppléant pour durée de la guerre dans
banque, commerce, industrie et tous tra-
vaux de bureau ou gérance. A. Abbat, 37,
rue Grignan.
JEUNE DAME apte à t. travaux dem. emp.
quelconque A. 30 C. Préfecture.
COMPTABILITE
Service spécial pour le commerce, mise à
jour, tenue de comptabilité, vérification,
inventaires, bilans. Ecole Pigier, 39, rue
Saint-Ferréol.
OFFRES D'EMPLOIS
ON DEMANDE jeune fille 15 ans, klosque
journalière, rue de Rome, angle bout. du
Muy.
OUVRIERE coiffeuse sachant ondulation
Marcel est demandée rue Colbert, 1. In-
dite se présenter si pas capable.

REPRESENTANTS
REPRESENTANTS demandés dans les Alpes,
Var, Provence, Vaucluse, Gard par Fabri-
cateur d'engrais organiques. Ecrire G. Jourdan,
l'Isle-sur-Sorgue (Vaucluse).
JEUNES GENS
APPRENEZ le métier de chauffeur d'autos à
A L'AUTO-EGOLE-LION, 163, cours Lieutaud.
DIVERS
COURSE DU TRAVAIL. — On demande :
1^o un ménage jardinier sans enfants avec
certificats et références pour toute culture,
s'adresser Bourse du Travail, rue de l'Ac-
adémie.
LEÇONS
STENO-DACTYLOGRAPHIE
Ecole Oliver, 42, r. Paradis, steno-dactylo. La
C plus import. de la région. Instruc. prat. et
rap. Prépar. aux examens. Placement assuré.
MUSIQUE
PROFESSEUR de saffère et violon donnerait
leçons ou répétitions à élèves dont les pro-
fesseurs sont mobilisés, boul. Baillie, 163, 1^{er}.
LOCATIONS
APPARTEMENTS
Grande pièce ou deux chamb. cuis. meub.
ou non, à louer, tram arrêt après croix
Saint-Julien (Noisyer).

CHAMBRES MEUBLEES
JOLIE chambre meublée électr. 30 fr. p. m.
ou cuis., à louer 69, rue Grignan, 1^{er}.
JOLIE chambre meublée, à louer, 30 francs
par mois et petite chambre meublée pour
personne seule, 12 fr. par mois, 46, rue
Fortia.
VILLEGIATURES
FORCALQUIER (Basses-Alpes).
VILLAS meublées à louer au mois, on sé-
pare les pièces. S'adr. à Thome, ébéniste,
Marseille.
MATERIEL
PRESSEUR à vin, automobile, voiture, che-
val réformé, à vendre, à Saint-Marcel,
fabrique laines matelas à la gare.
MOBILIERS
OCCASION chambre L. XVI, prix sacrifié,
rue Saint-Jacques, 94, 3^e étage.
FONDS DE COMMERCE
DEMANDES
ON DEMANDE, avec caution, gérance, loca-
tion, bar, restaurant, meublé, S'adr., 18,
rue Beaumont, 2^e A. S'absentir.

PERDUS ET TROUVES
PERDU mardi par fem. ménage mouchoir
renfermant 1 bagues, 1 marguerite dia-
mant, 1 tréfilé perle blanche, 1 tour de cou
et médaille or et 14 fr.; gardez l'argent, re-
tournez bijoux bureau « Petit Provençal ».
PERDU par territorial qui a quitté Marseille
cette nuit parcouru collige Saint-Charles,
rue Paul, boulevard Longchamp, rue Solit,
Savournin, médaille de Chine avec ruban.
La rapporter s. v. p., 59, chemin de Saint-
Pierre, Marseille.
MARIAGES
M^r seul, 64 a., b. santé retraité, désir. conn.
M^{lle} mariée, dame seule aisée, certain âge.
Ecrire poste restante 282, Colbert.
AVIS DIVERS
BRIQUETS
réparations et pièces détachées. Voir Toche,
11, rue Longue-des-Capucins, 26.
CONSULTATIONS JURIDIQUES
MOBILISES et étrangers tous actes, règle-
ment affaires, etc. Avocat-Conseil, 14, rue
Paradis.
MOTEURS
ACHETEZ AUCUN MOTEUR pour marine
ou autres sans voir L. FULLE, St-Marcel
(Bouches-du-Rhône). Grand choix. Prix dé-
fiant concurrence.

NOURRICES
JEUNE DAME accouchée de quelques jours,
enfant mort-né, désire un nourrisson.
S'adr. à la Plaine Rouge, 50, à Saint-Ju-
lien (banlieue).
PAPIERS PEINTS
PAPIERS-PEINTS, albums, échantillons, nou-
veautés, adressés franco sur demande.
Peacock C^o marq. dep. 15, cours Lieutaud,
Marseille. Téléphone 51-57.
PRODUITS AGRICOLES
POUR VENDANGE PROCHAINE, offre à né-
gociant ou propriétaire de faire des vins
blancs de luxe, intermédiaires les grenaches
d'Espagne ou malvoisie d'Italie, suivant les
qualités de raisins noirs. Ec. Fourès, Mira-
mus (B.-du-R.).
VENTE A CREDIT
A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE FAIRE
VOS ACHATS
Avec des grandes facilités de paiements,
vous trouverez au même prix qu'au comptant
AU COMPTOIR SAINT-FERRÉOL
11, rue Saint-Ferréol, 1^{er} étage
tout ce qui concerne :
MORCERIE, BIJOUTERIE, JOAILLERIE
armes, fusils de chasse, cycles, instruments
de musique, services de table en porcelaine,
services en aluminium, chaussures, liné-
aire, fourrures, lingerie, confection et me-
sures hommes et dames, meubles, spécialité
de lits fer et cuivre, etc., etc.
VOIR NOS SUPERBES PRIMES
Notre maison étant un dépôt de fabrication,
c'est ce qui nous permet de vendre à cré-
dit au prix du comptant.

DIVERS
PERE de famille ayant fort camion trans-
formable en camion avec 3 bons che-
vaux pour faire livraison ou autre travail,
à forfait ou à la journée. S'adresser 24, rue
Grillon, au 1^{er}.
J'ai petit camion et chevaux, ferai petits liv.
J. Vraison, écritre Stern, 15, rue Panclier.
TOMBEAU, on réparerait une place dans
l'ombrelle, neuf près la grande porte. S'adr.
rue Neuve, 19, au magasin.
PETITE CORRESPONDANCE
AM. — Si pouvons monter verre sam. 4 h.
p. nous ferons imposs. Rien reçu merc. post.
panne. A toi plus que jamais.
Avis important
Nous prions nos Clients de ne point
choisir nos bureaux comme adresse
pour les réponses à leurs annonces, en
raison des difficultés pour la conserva-
tion ou la transmission de ces réponses.
Nos prochaines Annances paraîtront
MARDI 11 AOÛT